

**Mémoire présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires en vue du  
budget de 2019**

**Par le Barley Council of Canada**

- **Recommandation 1** : Abroger la loi de 2017 qui a créé l'indexation annuelle automatique des taux du droit d'accise sur la bière.
- **Recommandation 2** : Reconnaître, en vertu d'une loi du Parlement, chaque mercredi précédant l'Action de grâces comme étant la « Journée nationale de la bière au Canada ».

Au nom des 23 000 producteurs d'orge du Canada, le **Barley Council of Canada (BCC)** **demande au Parlement du Canada d'abroger la loi de 2017 qui a créé l'indexation annuelle automatique des taux du droit d'accise sur la bière** et de s'assurer que notre industrie nationale de la bière, englobant nos producteurs, nos malteurs et nos brasseurs, demeure compétitive.

À titre d'organisme porte-voix de la communauté de l'orge, nous comptons parmi nos membres des représentants de l'ensemble des intervenants de la chaîne de valeur de l'orge, notamment des commissions provinciales de l'orge et de ses producteurs, du secteur brassicole et de la malterie, de l'industrie de l'alimentation et du bétail, de certaines entreprises de manutention du grain et de la communauté de la recherche sur l'orge ainsi que des graines.

Notre industrie brassicole nationale est un volet critique de nos membres qui est voué à l'échec en raison de la politique fiscale néfaste du gouvernement fédéral qui affecte l'ensemble de la chaîne de valeur de l'orge.

À titre de quatrième plus important producteur d'orge au monde, le secteur des producteurs canadiens fait pousser plus de six millions de tonnes d'orge de brasserie par année qui sont utilisées dans la production de la bière, du whiskey et de la vodka ainsi que comme additifs pour donner du goût aux aliments. Les malteurs canadiens achètent environ la moitié de cette orge de brasserie (l'autre moitié est exportée à l'intention des clients internationaux) pour créer du malt pour les brasseurs nationaux et internationaux.

Au Canada seulement, 250 000 tonnes de ce malt sont utilisées dans la production de la bière, dont les ventes génèrent 5,4 milliards de dollars en taxes provinciales et fédérales chaque année. En fait, chaque dollar d'orge de brasserie que l'industrie canadienne du malt achète pour fabriquer de la bière pour les Canadiens génère environ 72 \$ de recettes fiscales à la caisse pour le gouvernement du Canada. Cela signifie que la contribution de dollars de recettes fiscales de l'industrie brassicole est de loin supérieure à celles des dollars retournés par d'autres grandes industries (fortement subventionnées) comme les industries laitières, du bitume et du bois d'œuvre.

Nos producteurs font pousser nos récoltes, nos malteurs créent le malt et nos brasseurs l'utilisent pour brasser notre bière. Il n'y a pas d'industrie plus « Fabriquée au Canada » que cela, mais nous allons mettre ce système en danger avec un régime fiscal injuste qui punit nos producteurs.

En tant que porte-voix des producteurs d'orge du Canada, nous savons qu'un secteur brassicole national en expansion, dynamique et innovateur est bon pour les agriculteurs et tous les Canadiens. Selon Bière Canada, 85 % de la bière vendue au Canada est fabriquée au Canada. Nous aimons notre bière, mais nous nous chassons de notre propre marché avec nos prix. En insistant pour imposer des taxes plus élevées sur la bière que celles de la plupart des autres nations productrices de bière qui nous livrent concurrence, nous risquons de nuire à une ressource vraiment « Fabriquée au Canada ». Comme Bière Canada l'a indiqué, entre 2012 et 2016, la consommation de bière par habitant dans notre pays a diminué de 7,55 %, soit de 83,4 litres à 77,1 litres. Les Canadiens décident avec leurs portefeuilles de tourner le dos à notre marché national de la bière, et cette incidence se fera ressentir jusqu'à nos producteurs tout à fait

au bas de la chaîne de valeur. Dans un contexte où 47 % du prix de notre bière va à l'impôt, cette tendance ne se renversera pas par elle-même avec la structure courante.

Peu d'industries contribuent plus à l'économie canadienne que le secteur brassicole, et nous cherchons tous à garder notre marché national fort. En augmentant toujours ces taxes sur la bière qui sont indexées au taux de l'inflation, nous travaillons maintenant les uns contre les autres alors que nous devrions être partenaires pour rendre cette industrie de chez nous plus compétitive.

Nous sommes à un point de bascule en ce qui a trait à notre industrie brassicole. Les faits indiquent que les Canadiens aiment les produits fabriqués chez nous, mais nous les forçons à aller ailleurs lorsqu'il s'agit de la consommation de la bière. C'est pourquoi il faut absolument abroger l'indexation de la taxe sur la bière. Les Canadiens veulent boire de la bière canadienne, mais pas à un coût qui les pénalise. En abrogeant cette loi, nous pouvons retirer les limites imposées à notre chaîne de valeur brassicole et rendre nos producteurs, malteurs et brasseurs en mesure de fournir encore plus de notre bière de classe mondiale au marché national.

Il est sans équivoque que l'industrie brassicole canadienne est une grande histoire de réussite. En plus de l'imposition importante qu'elle supporte, notre économie brassicole soutient 149 000 emplois canadiens et fournit 13,6 milliards de dollars au PIB national. Il y a lieu de le célébrer. C'est pourquoi le **BCC recommande officiellement que nous reconnaissons, en vertu d'une loi du Parlement, chaque mercredi précédant l'Action de grâces comme étant la « Journée nationale de la bière au Canada »** en témoignage de l'incidence unique et sans parallèle que le secteur brassicole a eue.

La bière canadienne est une partie intégrante du tissu social de notre nation. On en ressent l'incidence partout au pays, de sa contribution illustre à l'économie à son rôle dans la vie de tous les Canadiens. Des matchs de hockey, aux fêtes, aux centres de curling et aux froides nuits d'hiver, la bière est synonyme d'activités authentiquement canadiennes qui nous réunissent tous.

Cela englobe l'industrie elle-même, qui a sans doute eu une incidence plus longue et plus bénéfique en ce qui a trait à notre identité nationale que presque tout autre secteur, à l'exception de celui de la fourrure. Deux de nos plus vieilles compagnies, Les Brasseries Molson (depuis 1786) et La Brasserie Labatt (depuis 1847) existent depuis avant la Confédération et sont largement reconnues comme une grande force unificatrice à l'intérieur de notre identité nationale vraiment unique. Cette influence remonte encore plus loin lorsque vous songez à l'agriculteur canadien, qui a travaillé le sol pendant des centaines d'années et nous a fourni l'orge qui rend notre bière si renommée.

Le BBC est humblement d'avis qu'il est temps de lever le verre en l'honneur de ceux qui nous ont précédés – et qui continuent de faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Célébrons la contribution de notre industrie brassicole et remercions ceux qui créent des emplois et qui nous rendent fiers d'être Canadiens.